

TYPOLOGIE DES ACTIONS DE PREVENTION, D'INTERVENTION ET DE REMEDIATION POUR LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

Pour vous aider dans la mise en place d'une action, vous pouvez solliciter le conseil du coordonnateur-conseil MLDS de votre district ou du responsable du réseau FOQUALE

Typologie actions d'établissement

Parcours individualisé en établissement	Aménagement d'emploi du temps mis en œuvre pour des élèves de collège ou de lycée, suivis par le GPDS.
Parcours Aménagé de Formation Initiale (PAFI)¹	Parcours personnalisé construit sur mesure pour un élève (à partir de 15 ans) suivi par le GPDS. Le PAFI comprend des activités principalement hors du milieu scolaire en lien avec des partenaires. Il doit obligatoirement faire l'objet d'une contractualisation, d'un accompagnement par un référent de l'établissement et d'un bilan final avec valorisation des compétences.
Module relais d'établissement	Module collectif pour des élèves de collège ou de lycée, suivis par le GPDS. Les activités proposées permettent aux élèves de travailler, quelques heures par semaine, selon une pédagogie différente autour du projet d'avenir, de l'estime de soi, de l'ouverture culturelle...
Action en faveur des familles	Action d'établissement visant à renforcer les liens avec les familles des élèves repérés en risque de décrochage scolaire.

Typologie actions de réseau FOQUALE/plateforme

ACTIONS A DESTINATION DES ELEVES DECROCHEURS²	
Action liaison CM2/6e	Action associant les écoles et collèges du district visant à préparer les conditions favorables à l'entrée en 6 ^e afin de prévenir les risques de décrochage scolaire des élèves les plus fragiles.

¹ Pour plus de précisions, se reporter au cahier des charges du PAFI (à compter du 1/9/17).

² Le terme « décrocheur » désigne tout élève qui figure toujours sur la base élèves de l'année en cours de l'établissement (sans date de fin de scolarité renseignée) mais qui présente des risques de décrochage (absentéisme, problèmes de comportement, apathie, chute brutale de résultats...).

Action liaison 3^e/2^{nde}	Action associant les collèges et lycées du district (de la voie professionnelle principalement) visant à préparer les conditions favorables à l'entrée en 2 ^{nde} afin de prévenir les risques de décrochage scolaire.
Action Français Langue Seconde (FLS)	Module collectif centré autour de la maîtrise de la langue pour des élèves de collège ou de lycée : atelier d'écriture, lecture, soutien linguistique...
Module relais de district	Module collectif pour des élèves de collège ou de lycée suivis par les GPDS des établissements. Les activités proposées, à l'échelle du district, permettent aux élèves de travailler, quelques heures par semaine, selon une pédagogie différente autour du projet d'avenir, de l'estime de soi, de l'ouverture culturelle...
ACTIONS A DESTINATION DES ELEVES DECROCHÉS³	
Actions de la Mission de Lutte contre le Décrochage scolaire (MLDS)⁴	<ul style="list-style-type: none"> • Pôle Bilan Positionnement (PBP) • Pôle de Remobilisation • Pôle d'Accompagnement Vers l'Insertion (PAVI) • Préparation CAP 1 an • Préparation Bac pro 1 an • Re-préparation au baccalauréat (MOREA/DIREA)
AUTRES TYPES D'ACTION	
Action en faveur des familles	Action visant à renforcer les liens avec les familles des élèves des établissements du district repérés en risque de décrochage scolaire.
Action en faveur des personnels	Action de sensibilisation aux enjeux de la lutte contre le décrochage scolaire à destination des professionnels des établissements du district
Autre type d'action réseau FOQUALE	Action innovante de district n'entrant dans aucune des catégories précédentes.

³ Le terme « décroché » désigne tout élève sans solution connue :

- qui figurait sur la base élèves de l'année précédente ou qui a été repéré dans le cadre du SIEI.
- figurant toujours sur la base élèves de l'établissement de l'année en cours mais pour lequel une date de fin de scolarité a été renseignée et qui nécessite un accompagnement pour une reprise de parcours.

⁴ Pour connaître les objectifs et modalités des différentes actions MLDS, vous pouvez contacter le coordonnateur-conseil MLDS de votre district